0312744P
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT
9 CHEMIN DE LA CEPETTE
31860 PINS JUSTARET
Tel : 0562119380

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/10/2022
Réuni le : 08/11/2022
Sous la présidence de : Thierry Junca
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LA FRANQUI , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

LA FRANQUI : Le CA autorise les deux sorties pédagogiques à La Franqui le 17 avril et 9 mai 2023 concernant 17 élèves de la terminale option sport. Le budget total équilibré en recette et en dépense est de 2250€. Le montant par élève à la charge des familles est de 70€. La part de l'établissement est de 660 € correspondant à la prise en charge des 2 accompagnateurs et d'une partie de l'hébergement et transport.
Les déplacements se font en bus. Le voyage est organisé par Mr Fraisse, il sera accompagnée de 1 professeurs.
L'objectif pédagogique est la maîtrise d'un milieu spécifique, l'entre aide, l'esprit collectif et le respect de l'environnement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Junca
Prénom : Thierry
Signé le: 09/11/2022 12:00:30

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.